

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du lundi 19 novembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. TRAHARD et M. BORDAT

Convocation envoyée le 12 novembre 2012

Publié le 20 novembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 7

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Louise BORSATO
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Claude PICARD
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	Mme Claude DARCIAUX
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAI, T,	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, DIJON	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Rémi DELATTE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER		M. Gilles TRAHARD
M. André GERVAIS		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Mohamed BEKHTAOUI,	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Gaston FOUCHERES	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Philippe GUYARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD.
M. Patrick BAUDEMONT	

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Tarifs des concessions pour 2013

Les tarifs des différentes opérations se déroulant sur le site du cimetière intercommunal doivent être fixés pour 2013.

Jardins cinéraires :

Afin de mettre à disposition des familles qui le souhaitent, les équipements destinés à recevoir les urnes contenant les cendres des défunts, différents monuments ont été installés sur le jardin cinéraire.

Les monuments font l'objet d'un droit à concession de 15, 30 et 50 ans dont les tarifs ont été établis sur la base des marchés conclus pour leur édification.

Il est proposé d'augmenter les montants des monuments individuels, des concessions mini enterrées et des cases murales de 1,5% (soit l'inflation prévisionnelle) hors arrondis.

Afin d'assurer une homogénéité de la tarification, il est proposé d'arrondir les tarifs à l'euro le plus proche.

Cimetière intercommunal :

Des concessions traditionnelles en caveaux de 1, 2 et 3 places de 2 m² et de 1 et 2 places de 2,40 m² sont proposées sur le site du cimetière intercommunal pour des durées de 6, 15, 30 ou 50 ans.

Les concessions de 2 m² en pleine terre sont augmentées dans les mêmes conditions que les concessions traditionnelles en caveaux.

Afin d'assurer une homogénéité de la tarification, il est proposé d'arrondir les tarifs à l'euro le plus proche.

Ces tarifs entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2013.

Vu l'avis de la commission,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **de fixer**, à compter du 1^{er} janvier 2013, les tarifs du complexe funéraire tels qu'annexés.

CIMETIERE INTERCOMMUNAL - TARIFS 2013

TARIF CONCESSIONS CINERAIRES

Monuments	Durée	2013
Cases murales	15 ans	359 €
	30 ans	717 €
	50 ans	1 197 €
Monuments de famille	15 ans	499 €
	30 ans	999 €
	50 ans	1 664 €
Mini-concessions enterrées	15 ans	156 €
	30 ans	312 €
	50 ans	520 €
Monuments individuels	15 ans	625 €
	30 ans	1 244 €
	50 ans	2 074 €

TARIF CONCESSIONS CIMETIERE

Monuments	Durée	2013
Caveau 1 place, 2 m ²	6 ans	342 €
	15 ans	854 €
	30 ans	1 321 €
	50 ans	1 964 €
Caveau 1 place, 2,40 m ²	6 ans	362 €
	15 ans	905 €
	30 ans	1 408 €
	50 ans	2 105 €
Caveau 2 places, 2 m ²	6 ans	397 €
	15 ans	992 €
	30 ans	1 795 €
	50 ans	2 882 €
Caveau 2 places, 2,40 m ²	6 ans	420 €
	15 ans	1 051 €
	30 ans	1 915 €
	50 ans	3 088 €
Caveau 3 places	6 ans	493 €
	15 ans	1 232 €
	30 ans	2 364 €
	50 ans	3 898 €
Concession pleine terre 2m ²	50ans	2 493 €